

Suite à la convocation du Conseil d'Administration de l'association, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le samedi 9 décembre 2017, à la Maison de la Citoyenneté, en présence de 17 adhérents.


Les votes pouvant se faire à la majorité des présents (article 3 des statuts), l'Assemblée Générale Extraordinaire a pu se dérouler.

La Présidente a remercié les présents et a exposé les propositions de modifications des statuts :

- * l'appellation de l'association, afin de se mettre en conformité avec les attentes des services de l'état dans le cadre d'attribution de subventions,
- * article 1, ajout de précision sur l'objet de l'association,
- * article 3, ajout dans les dénominations des membres de l'association,
- * article 5, ajouts sur le fonctionnement de l'association
- * article 7, ajout précisant la date de mise en application

VOTE : l'ensemble des propositions statutaires a été voté à l'unanimité des présents.

La Présidente,



Le Secrétaire,



La Trésorière

